



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi prochain, 1^{er} février 2020 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	1 ^{er} mystère glorieux : La Résurrection Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer :	les blasphèmes contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 103 (30 janvier 2020)

Chers amis,

Les précédentes lettres de liaison ont montré l'étonnante concordance entre cinq prophéties, tant sur des faits concernant notre époque que sur la date de leur réalisation :

- La prophétie de saint Malachie indique une grave crise dans l'Église à partir du pontificat de Jean XXIII (voir [lettre de liaison n° 102](#)), crise qu'heureusement l'Église arrivera à surmonter (voir [lettre n° 100](#)).
- Les prophéties de Quito annoncent que, pendant une grande partie du XX^e siècle, diverses hérésies se propageront. Lorsqu'elles auront le dessus, la Foi s'éteindra dans les âmes à cause de la corruption des mœurs, de la perte des vocations et de la ruine des couvents, au point que tout semblera perdu ([lettre de liaison n° 98](#)). Mais ensuite, un saint prélat restaurera la situation. Malheureusement, sa venue sera retardée par la tiédeur des âmes consacrées à Dieu ([lettre n° 97](#)).
- Dans la prophétie de La Salette, la Sainte Vierge confie à Mélanie que les personnes consacrées à Dieu oublieront leurs devoirs religieux, tombant dans un grand relâchement et presque dans l'oubli de Dieu ([voir lettre de liaison n° 91](#)). Mélanie précise que ces événements arriveront à partir de 1964, et Maximin avant l'an 2000 ; tous deux affirment qu'ensuite toutes les nations se convertiront et qu'il y aura une période de paix.
- Le 13 octobre 1884, Léon XIII eut une vision au cours de laquelle il entendit le démon demander à Notre-Seigneur un plus grand pouvoir pendant 75 à 100 ans pour arriver à détruire l'Église (voir [lettre de liaison n° 83](#)). Notre-Seigneur le lui ayant accordé, la réalisation de cette destruction de l'Église par le démon tombe dans la période située entre 1959 et 1984.
- Au début des années 1960, Padre Pio révéla à don Amorth : « *Satan s'est introduit au sein de l'Église et, dans très peu de temps, il arrivera à gouverner une fausse Église* » (voir [lettre de liaison n° 82](#)).

Cette convergence des dates est proprement étonnante. De plus les détails des messages de Quito et La Salette sont une description terriblement réaliste de la situation actuelle. La crise à laquelle est confrontée l'Église, d'une gravité sans précédent dans son histoire, a donc été annoncée plusieurs fois. Aussi est-il difficile de croire que la Sainte Vierge n'a pas mentionné d'une manière ou d'une autre ces éléments dramatiques dans le secret confié en 1917. Cette déduction est étayée par le fait que Notre-Dame a fixé une date au plus tard pour révéler ce secret. En effet, après avoir fait remettre le troisième secret à Mgr da Silva, voyant qu'il ne voulait pas en prendre connaissance, sœur Lucie lui demanda de le lire au monde au plus tard en 1960 ou à sa mort, selon ce qui arriverait en premier. Et 1960 est une date parfaitement cohérente avec celles des prophéties précédentes.

Cette date n'a sûrement pas été choisie par hasard. Si la Sainte Vierge l'a donnée, il y a certainement une raison. Mais pour bien en comprendre la signification, il est indispensable de comprendre auparavant pourquoi

Dieu a choisi de confier un secret à des petits bergers sans éducation plutôt que de révéler sa volonté directement au pape ou à un évêque, façon de procéder déjà utilisée à La Salette.

Un secret confié à de jeunes enfants sans éducation

Tout d'abord, pourquoi Dieu ne s'est-Il pas adressé directement au pape ? Car la conversion des pécheurs et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie concernent au premier chef le pape et les évêques. Une des raisons possibles est qu'agir ainsi permettait d'authentifier le message. En effet, en le confiant directement au pape ou à un évêque, certains n'auraient pas hésité à affirmer que le pape ou l'évêque l'avait inventé. Le confier à de jeunes enfants sans aucune instruction devant plusieurs milliers de témoins était le meilleur moyen de marquer qu'il ne pouvait pas être d'origine humaine.

Ensuite, pourquoi Dieu a-t-Il demandé de garder ce message secret ? N'eut-il pas mieux valu le révéler tout de suite, ce qui aurait évité toute cette polémique autour de son contenu ? Pour comprendre ce point, il faut se rappeler quelle est l'utilité de garder une chose secrète.

Il est possible de classer les secrets selon deux types :

- ceux qui ne s'adressent qu'à une personne, seule à être concernée à part celui qui émet le secret, tel ce qu'échangent entre eux deux fiancés par exemple ;
- ceux qu'il est nécessaire de partager entre un petit nombre de personnes afin de leur permettre d'agir de concert et en toute liberté. Tels sont, par exemple, les secrets dans les domaines médicaux, militaires, industriels, etc.

Dans ce dernier cas, il est impératif que les informations ne soient partagées qu'avec ceux qui ont à agir dans le sens voulu par celui qui émet le secret. Et, pour qu'ils puissent agir librement et efficacement, il est indispensable que ces informations ne soient pas diffusées à ceux qui pourraient en faire mauvais usage ou contrarier l'action envisagée. Mais pour garder son utilité, un tel secret doit être communiqué aux personnes qui ont à en connaître.

Le 13 juin 1929, à Tuy, sœur Lucie eut une révélation du premier type : elle avoua avoir reçu sur la Sainte Trinité des révélations qu'il ne lui était pas permis de dévoiler. Mais le secret du 13 juillet 1917 ne peut ressortir de cette catégorie puisqu'il traite de la conversion des pécheurs : il s'adresse nécessairement à tous ceux qui ont charge d'âmes, et plus particulièrement le pape et les évêques. Il ressort donc de la deuxième catégorie et doit nécessairement être communiqué par celui qui a reçu le message à ceux qui en sont destinataires.

Par ailleurs, toute parole divine est une immense grâce qu'il faut mériter et demander humblement. Demander la révélation d'un secret permet de manifester une telle attitude. Si Dieu veut confier quelque chose à son vicaire sur la terre tout en respectant sa liberté, lui faire connaître l'existence d'un secret dont l'origine divine est certaine, est la meilleure, sinon la seule, façon de procéder.

Enfin, étant donné le goût de la nature humaine pour tout ce qui est secret, c'est aussi un excellent moyen de donner au message une certaine publicité. À Fatima, comme à La Salette d'ailleurs, ce procédé a parfaitement fonctionné : dès que l'existence d'un secret fut connue, tout le monde voulut le connaître !

Voici donc certaines des raisons qui ont pu inciter Dieu à demander aux petits voyants de garder secret ce que Notre-Dame leur avait confié le 13 juillet 1917.

Mais un tel secret n'a bien sûr pas vocation à rester secret : il a vocation à être transmis à son destinataire final, sous réserve que celui-ci souhaite le recevoir. Et s'il ne manifeste pas cette volonté, il est légitime de fixer une date limite pour sa révélation afin qu'il ne disparaisse pas avec le messager.

C'est ce qui s'est passé pour le secret de Fatima : chaque fois que Mgr da Silva a demandé le secret, sœur Lucie s'est exécutée immédiatement et a mis par écrit ce que le Ciel lui permettait de révéler.

Le secret de Fatima fut ainsi révélé en deux fois : une première partie à partir de 1927 et une autre en 1944. Mais chacune de ces parties subit un sort différent. Analysons aujourd'hui le sort de la première partie.

Révélation de la première partie du secret

Le 3 mai 1922, peu après avoir été nommé évêque de Leiria (5 août 1920), Mgr da Silva créa une commission d'enquête pour étudier les apparitions de Fatima. Aux dires du père Alonso, la commission nommée fut sans doute la meilleure qui pouvait l'être. Mais il déplora que ses travaux aient été « *excessivement lents et espacés* ». Ceux-ci ne commencèrent réellement que deux ans plus tard, en 1924. Ils ne furent achevés qu'en 1930. Le père Alonso regretta également que la commission ait travaillé sans beaucoup de méthode.

Comparativement, la commission d'enquête pour étudier l'apparition de La Salette fut constituée dix mois seulement après l'apparition. Elle se réunit une douzaine de fois, produisant à chaque fois des comptes-rendus complets et détaillés. Elle remit ses conclusions six mois plus tard, soit à peine plus d'un an après l'apparition. Il n'en fut malheureusement pas de même pour la commission responsable d'étudier les apparitions de Fatima.

Lucie, qui était alors pensionnaire à l'Asilo de Vilar à Porto, fut interrogée une fois, le 8 juillet 1924. Cet

interrogatoire fit grande impression sur les enquêteurs. Mais la commission n'exigea jamais que Lucie révèle le secret. Cette attitude est probablement due au fait que Mgr da Silva souhaitait que Lucie garde le secret pour elle. En effet, voici ce qu'elle note dans son deuxième mémoire à propos de sa première rencontre avec Mgr da Silva le 13 juin 1921 : « *J'étais plus que jamais sûre que vous connaissiez tout, et je n'hésitai pas un seul moment à m'abandonner dans vos mains. Les conditions imposées par Votre Excellence m'étaient faciles et conformes à mon naturel : garder parfaitement secret tout ce que vous m'aviez dit, et rester bonne. Je partis, gardant mon secret jusqu'au jour où Votre Excellence fit demander à ma mère le consentement à mon départ.* »

Mgr da Silva avait donc dû limiter le pouvoir de la commission. Aussi celle-ci n'exigea-t-elle pas de connaître le secret pour se prononcer sur l'authenticité des apparitions. Ultérieurement, sœur Lucie eut quelques scrupules de ne pas avoir tout révélé, ayant juré sur les Évangiles de dire toute la vérité. Voici ce qu'elle rapporte dans son quatrième mémoire :

Est-ce que je n'aurais pas dû tout dire à l'interrogatoire canonique ? Mais je n'éprouve pas de scrupule de m'être tue, parce qu'à ce moment-là je ne percevais pas l'importance de cet interrogatoire. Je l'avais pris comme un de ceux auxquels j'étais habituée. J'ai simplement trouvé étrange l'ordre qu'on me donnait de prêter serment ; mais comme c'était mon confesseur qui me le demandait, je jurai de dire la vérité, ce que je fis sans difficulté. (...)

Il y a une autre raison qui me confirme dans l'idée que j'ai bien fait de me taire. Au cours de l'interrogatoire canonique, un des enquêteurs, le révérend père Marques dos Santos, pensa pouvoir allonger la liste des questions, et il commença à entrer davantage en profondeur. Avant de répondre, j'interrogeais mon confesseur par un simple regard. Celui me tira d'embarras en répondant à ma place. Il rappela à l'interlocuteur qu'il dépassait les droits qui lui étaient donnés.

Lucie ne révéla donc rien à la commission. C'est alors que, par trois fois au moins, le Ciel lui demanda de révéler certains points du secret. À chaque fois, sœur Lucie mit son confesseur au courant. La commission d'enquête avait donc les moyens de savoir et aurait pu, ou même dû, poser des questions, ce d'autant plus qu'un des confesseurs de Lucie, le père Pereira Lopes, en faisait partie.

La première fois où le Ciel intervint, ce fut un an et demi après l'interrogatoire de Lucie. Le 10 décembre 1925, à Pontevedra, la Sainte Vierge lui demanda de révéler ce qu'elle lui avait confié sur la dévotion des premiers samedis du mois. Et le 15 février suivant, l'Enfant-Jésus confirma la demande faite par sa Mère deux mois plus tôt.

Encore un an et demi plus tard, un autre de ses confesseurs, le père Aparicio, lui ayant demandé le lien entre les apparitions de Pontevedra et de Fatima, sœur Lucie en fut troublée. Peu après, le 17 décembre 1927, elle reçut de Notre-Seigneur la permission de révéler une partie du secret. Voici comment elle relata les faits dans une lettre au père Aparicio (par humilité et sur le conseil de son confesseur, elle écrivit à la troisième personne) :

Le 17 décembre 1927, elle se rendit auprès du tabernacle pour demander à Jésus comment satisfaire la demande qui lui était faite, si l'origine de la dévotion au Cœur de Marie était incluse dans le secret que la Très Sainte Vierge lui avait confié. Jésus, d'une voix claire, lui fit entendre ces paroles : « *Écris, ma fille, ce qu'on te demande ; et tout ce que t'a révélé la Très Sainte Vierge dans l'apparition où elle parla de cette dévotion, écris-le aussi. Quant au reste du secret, observe toujours le silence.* »

Au début de l'année 1946, un montfortain, le père Jongen, mena une enquête très approfondie. Il fut reçu pendant un mois à Leiria par Monseigneur da Silva. Il put consulter les écrits de sœur Lucie et rencontrer plusieurs personnes très bien informées sur les événements de Fatima. Les 3 et 4 février 1946, il put s'entretenir avec sœur Lucie, dans son couvent des sœurs Dorotheés, à Tuy. Voici un extrait de cet entretien (avec deux remarques entre crochets) :

- Quand donc avez-vous reçu la permission du Ciel – comme vous le dites dans vos mémoires – pour révéler ce secret ?
- En 1927, ici, à Tuy. Cette permission ne s'étendait pas à la troisième partie du secret. [La permission recouvrait donc les deux premiers points du secret.]
- En avez-vous parlé à votre confesseur ?
- Oui, immédiatement.
- Et qu'a-t-il dit ?
- **Il m'a ordonné d'écrire le secret, à l'exception de la troisième partie.** Je pense qu'il ne l'a même pas lu ; il m'a rendu le papier. Peu après, j'ai eu un autre confesseur. Il m'a donné l'ordre de tout brûler, après m'avoir dit de l'écrire de nouveau.
- Il est dommage que le secret n'ait pas été publié avant la guerre. Ainsi la prédiction aurait eu plus de valeur. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait connaître plus tôt ?

- **Parce que personne ne me l'a demandé.** Ce père jésuite [il s'agit du père Dhanis qui venait d'écrire plusieurs articles contre Fatima] pourrait écrire à mes confesseurs, pour leur demander ce que je leur ai communiqué en 1927 ; c'étaient les pères José da Silva Aparicio et José Bernardo Gonçalves.
- À qui encore avez-vous révélé le secret avant la guerre ?
- À la supérieure provinciale, à Monseigneur l'évêque de Leiria, à Mr. le chanoine Galamba.

Ainsi, à partir de la fin de l'année 1927, plusieurs personnes eurent connaissance des premiers éléments du secret, mais aucune n'en fit état. C'est pourquoi le Ciel dut intervenir une fois de plus : le 13 juin 1929, encore un an et demi après l'apparition du 17 décembre 1927, Notre-Dame confia à Lucie que le temps était venu de consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Lucie en informa à son confesseur qui, très probablement, informa à son tour la commission. Cependant celle-ci rendit ses conclusions quelques mois plus tard sans demander à connaître le secret. Et, fait incroyable, le 13 octobre 1930, Mgr da Silva reconnaissait officiellement l'authenticité des apparitions sans connaître le secret. Notre-Dame délivrait un message en l'authentifiant de façon extraordinaire par un miracle exceptionnel, annoncé deux mois avant et observé par des milliers de témoins, et l'Église, sans doute par une mauvaise compréhension de l'usage d'un secret, négligeait en quelque sorte ses paroles !

Comparativement, pour l'apparition de La Salette, après la publication du rapport de la commission d'enquête, l'archevêque de Lyon s'étant vivement opposé à la reconnaissance de l'apparition tant qu'il n'aurait pas les secrets de Mélanie et Maximin, l'évêque de Grenoble attendit de les avoir pour les envoyer au pape Pie IX, lequel, les ayant lus, fit savoir à l'évêque qu'il ne voyait aucune objection à cette reconnaissance.

Quant au secret de Fatima, il faudra attendre encore plus de dix ans après la reconnaissance des apparitions pour que l'évêque de Leiria se décide enfin à le demander. Il le fit une première fois le 26 juillet 1941. En réponse, le 31 août, sœur Lucie lui envoya un mémoire, le troisième, qui contenait presque tout le secret, sauf le troisième point, improprement appelé troisième secret.

Le 7 octobre suivant, Mgr da Silva lui demanda à nouveau d'écrire le récit complet des apparitions. Elle rédigea donc un quatrième mémoire qu'elle lui envoya en décembre et dans lequel se trouve le secret, toujours sans le troisième point, avec cependant un complément : « *Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi, etc... Cela ne le dites à personne. À François, oui vous pouvez le dire.* »

Cette partie du secret, enfin révélée en 1941 à la demande de Mgr da Silva, contient une preuve formelle qu'elle aurait dû être révélée bien avant 1941. En effet, il y est dit : « *Quand vous verrez une nuit éclairée par une lumière inconnue, sachez que ...* » (Quando **virde**s uma noite alumada por uma luz desconhecida, **sabei** que ...). La phrase est à la deuxième personne du pluriel. Il ne s'agit pas d'une formule de vouvoiement, car contrairement au français, les deux formes sont différentes en portugais. De toutes les façons, ce ne peut être qu'un pluriel puisque la Sainte Vierge tutoyait Lucie lorsqu'elle s'adressait uniquement à elle. Ainsi, le 13 juin, après avoir dit que François et Jacinthe iraient bientôt au Ciel, à Lucie qui lui demandait : « *Je vais rester ici toute seule ?* », elle lui répondit : « *Non, ma fille. Tu souffres beaucoup ? Ne te laisse pas abattre. Je ne t'abandonnerai jamais. Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* »

Dans la phrase annonçant une lumière inconnue, il s'agit donc bien d'un pluriel et non d'un vouvoiement. Or, en disant "lorsque vous verrez" et non pas "lorsque tu verras", Notre-Dame savait qu'il n'y aurait plus que Lucie sur terre. Ce pluriel signifie donc que, pour le Ciel, cette phrase devait être connue par d'autres personnes que Lucie au moment des faits. Pour cela, il était impératif qu'elle soit révélée avant les faits, sinon elle n'aurait aucun sens. Peut-être est-ce ce qui fit hésiter Lucie à dévoiler une partie du secret à la commission d'enquête.

Il est donc certain que le secret à l'exception du troisième point aurait dû être révélé avant la guerre, et même dès 1927. Mais la commission d'enquête n'exigea pas de le connaître et les quelques personnes qui furent mis dans la confiance n'en parlèrent pas. C'est très dommage, car si Pie XI avait pu connaître le secret, peut-être que son attitude vis-à-vis du communisme naissant aurait été différente, ce d'autant plus que son nom était spécifiquement mentionné dans cette partie du secret. Et en voyant la lumière dans le ciel dans la nuit du 25 au 26 janvier 1938, peut-être aurait-il pu réagir et consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie. L'invasion de l'Autriche qui marque le véritable début de la guerre, n'eut lieu que le 12 mars 1938 : le pape avait encore le temps de réagir. Mais à l'époque, personne ne put faire le lien entre cette lumière inconnue et le message de Fatima, puisque le début du secret n'était toujours pas révélé.

L'Église aurait pu savoir : il suffisait qu'elle demande à sœur Lucie de révéler le secret, ce qu'elle aurait sûrement fait puisqu'elle obéit toujours scrupuleusement à son évêque lorsque celui-ci lui demanda ultérieurement de révéler le secret. Mais l'Église ne jugea pas utile de le faire sur le moment.

Et nous verrons dans la prochaine lettre de liaison que ce qui s'est passé pour les deux premiers points du secret, se reproduira hélas pour le troisième point.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.
Yves de Lassus

Difficultés rencontrées dans l'utilisation du site de Cap Fatima

Suite à l'insertion d'un contrôle anti-spam dans la procédure d'inscription pour les préparations aux consécutions au Cœur Immaculé de Marie, plusieurs d'entre vous n'ont pas pu s'inscrire. Nous sommes désolés de ce contretemps. Le contrôle a depuis été supprimé. Ceux qui n'ont pas pu s'inscrire peuvent désormais le faire.

La prochaine préparation commencera le 21 février pour une consécration le 25 mars.